



COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE LA VIENNE

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2026 à 21h47

Présents :

Les membres du CA du comité :

- Stéphane Pillet (Champigny), Président
- Amélie Penaud (Haut Poitou), trésorier
- Rémi Padel (Haut-Poitou), Vice-Président
- Mathis Chaumet (Buxerolles), membre CA
- Loic Ameline-Dussieux, membre CA
- Katia Oliviero (Montamisé), membre CA
- Aurélien Hudebine (Rouillé), salarié du comité

Représentant de la Ligue Nouvelle Aquitaine :

- Alain Leduc, membre CA

Représentant du CDOS 86 :

- Jean Claude Miot, Vice-Président

Représentant de la Maison des Sports :

- Jean Claude Miot, Membre

Elu excusé :

- Conseil départemental de la Vienne
- Fédération Française de Badminton

Absent excusé :

- Sarah Despretz (Buxerolles), membre CA
- Laurent Rocal (Buxerolles), membre CA

Les clubs représentés :

- Club du Haut Poitou
- Club de Montamisé
- Club de Buxerolles
- Club de Ligugé
- Club de Poitiers
- Club de Châtellerault
- Club de Chauvigny
- Club de Ingrandes



Club de Loudun

- Club de Rouillé
- Club de Champigny-en-Rochereau

Clubs excusés :

- Club de Vouneuil sur Vienne
- Club du Vercilho
- Club de Iteuil
- Club de Biard
- Club de Lussac-les-Châteaux

Les invités (Ligue, CDOS et MDS), les membres du Comité et les représentants des clubs se sont réunis le mardi 30 juin 2026 à 21h47, Salle de réception Lawson Body à Poitiers, à l'occasion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour voter les modifications des statuts.

1- Feuille de présence / Emargement

Le total de voix des votants, présents ou ayant donné pouvoir, s'élève à 19 voix pour 33. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc être ouverte.

2- Election du Président et du secrétaire de séance

Sont élus :

- Président de séance : Stéphane Pillet,
- Secrétaire de séance : Mathis Chaumet

3- Présentation et vote des modifications des statuts

Les statuts, récemment approuvés il y a 2 ans ont été modifiés à cette occasion pour tenir compte du changement du siège du Comité, qui fait suite au changement de domiciliation de la Maison des Sports de la Vienne intervenu il y a 1 an.

L'ancien siège était :

Maison des Sports
6, allée Jean Monnet – bâtiment C3
86000 Poitiers

Et devient :

Maison des Sports
Téléport 1, arobase 2
3 avenue du Futuroscope
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Aucun autre changement n'est apporté aux statuts.



Après lecture des nouveaux statuts, l'assemblée réunie approuve la modification et vote à l'unanimité les nouveaux statuts.

L'Assemblée Générale extraordinaire est clôturée à 22h00.

Stéphane Pillet,
Président de séance

Mathis Chaumet
Secrétaire de séance.